



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 01-nov.-2018

Date de révision : 13-nov.-2018

Version 1.01

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	Dawn Ultra Original
Identificateur de produit	91931667_RET_NG
Type de produit	Produit fini - la consommation (détail) Utiliser seulement
Utilisation recommandée	Entretien de la Vaisselle.
Restrictions d'utilisation	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
Données du fournisseur de la fiche de sécurité	PROCTER & GAMBLE - Fabric and Home Care Division Ivorydale Technical Centre 5289 Spring Grove Avenue Cincinnati, Ohio 45217-1087 USA Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5 1-800-331-3774
Courriel	pgsds.im@pg.com
Numéro d'appel d'urgence	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA ne s'applique pas aux produits de consommation tels que définis par la Loi américaine sur la sécurité des produits de consommation, qui sont utilisés comme prévu (durée et fréquence de consommation typiques). Cette FDS est offert à titre gracieux pour aider à aider dans la manipulation et l'utilisation appropriée du produit.

Ce produit est classifiés sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Lésions oculaires	Catégorie 2B
Liquides inflammables	Catégorie 4
Mot indicateur	ATTENTION

Mentions de danger	Provoque une irritation des yeux Liquide combustible
Pictogrammes de danger	Aucun

Conseils de prudence	Se laver les mains soigneusement après manipulation Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas
-----------------------------	--

fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
EN CAS D'INGESTION :
Boire un ou deux verres d'eau
En cas d'incendie : Utilisez de l'eau, CO₂, poudre chimique ou de la mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Sulfuric acid, mono-C10-16-alkyl esters, sodium salts	Sulfuric acid, mono-C10-16-alkyl esters, sodium salts	Non	68585-47-7	15 - 20
Amine oxides, C10-16-alkyldimethyl	Amine oxides, C10-16-alkyldimethyl	Non	70592-80-2	5 - 10
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	Non	68585-34-2	5 - 10
Ethanol	Ethanol	Non	64-17-5	1 - 5

Renseignements complémentaires Les concentrations réelles de substance se situent dans les plages indiquées. Les valeurs maximales ne représentent pas nécessairement les valeurs présentes dans la formule.

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	En cas d'incendie : Utilisez de l'eau, CO ₂ , poudre chimique ou de la mousse pour l'extinction.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.
Danger particulier	Liquide combustible.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Conseils pour les services d'intervention d'urgence	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
Précautions relatives à l'environnement	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.
--	--

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, à basse température ou à une température fraîche, à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Produits incompatibles	Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
--	--

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles de l'exposition**Mesures techniques**

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux**

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Gants de protection

Protection de la peau et du corps

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**État physique**

Liquide

Aspect

Transparent bleu

Odeur

Parfum

Seuil olfactif

Aucun renseignement disponible

Propriété**Valeurs****Remarque****pH**

9

10% aqueous solution

Point de fusion / point de congélation

Aucun renseignement disponible

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

Aucun renseignement disponible

Point d'éclair

67 °C / 152.6 °F

vase clos. Le produit est une solution aqueuse contenant <=24% d'alcool et >=50% d'eau.

Taux d'évaporation

Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air**Limite supérieure d'inflammabilité**

Aucun renseignement disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur

Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité relative	1.044
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité	1,000 cps
Teneur en COV (%)	Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en COV des produits de consommation

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Matières incompatibles	Aucun en particulier.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Aucun effet connu.
Contact avec la peau	Aucun effet connu.
Ingestion	Aucun effet connu.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Aucun effet connu.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun effet connu.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux.
Sensibilisation de la peau	Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Effets neurologiques	Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
Tératogénicité	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Effets sur les organes cibles	Aucun effet connu.
Danger par aspiration	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Amine oxides, C10-16-alkyldimethyl	70592-80-2	LD50: 1064 mg/kg, bw.	LD50: > 2000 mg/kg, 24	-

		OECD 401. Species: Rat	hours, bw. OECD 402. Species: Rat	
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	68585-34-2	>2001 mg/kg	-	-
Ethanol	64-17-5	10470 mg/kg bw (OECD 401)	-	116.9 mg/L air (//OECD 403)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits
inutilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Codes Californie déchets dangereux³³¹
(non-ménage de réglage)**

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IMDG Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des

amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	No. CAS	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	1000 lb	-	-	X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Réglementations des Etats

Nom chimique	No. CAS	New Jersey
Ethanol	64-17-5	X

Nom chimique	No. CAS	Massachusetts
Ethanol	64-17-5	X

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Ethanol	64-17-5	X
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	X

Inventaires internationaux**ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 01-nov.-2018

Date de révision : 13-nov.-2018

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité